#10



→ JUILLET-AOUT 2019



L'été en Essonne, terre de tous les patrimoines

Selon Jean d'Ormesson « La culture est l'espace et le temps rendus sensibles au cœur ». Cet été, nous vous invitons à découvrir l'Essonne, où les patrimoines culturels et naturels se marient, témoignant de la relation intime des Essonniens avec leur environnement. La beauté et la variété de ses paysages, la richesse de son patrimoine historique, l'offre culturelle, sportive et touristique essonnienne participent à la dynamique que nous impulsons : « Essonne, terre d'avenirs ». Un territoire que nous souhaitons propice au bien vivre pour tous.

Pour profiter du « poumon vert de l'Île-de-France », le Département, aux côtés de ses partenaires, vous propose des <u>circuits pédestres et vélo</u> en plus de <u>l'application « Balades en Essonne »</u>, dédiée à la découverte des Espaces naturels sensibles.

Le Schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs 2018-2021 traduit l'engagement pris par le Département dans sa Feuille de route pour le développement durable 2022 de faire de l'Essonne la première destination éco-touristique d'Île-de-France. Nous vous invitons à découvrir la palette d'offres touristiques essonniennes sur le site <u>Tourisme Essonne</u>.

Et pour connaître les Essonniens qui s'investissent pour notre territoire cette Lettre met à l'honneur les 1ers lauréats du prix « Action pour la planète! » 2019, ainsi que le « coup de cœur » du jury.

Nous vous souhaitons de belles découvertes en Essonne!

Bien fidèlement,



Brigitte VermilletVice-présidente déléguée
à la transition écologique
et à la croissance verte



Sylvie Gibert Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique



François DurovrayPrésident
du Département
de l'Essonne

Sommaire

PORTRAIT

Les 1^{ers} lauréats et le « Coup de coeur » du prix « Action pour la planète! »

ACTUALITÉS

La Digiferme d'Arvalis Référendum d'initiative partagée Prix citoyen du Département 2019 Le livret de la politique dé partementale déchets La Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

AGFNDA

Archi Possible fête ses 2 ans

EN BREF

Retour - Journée « The Nature of Cities »

PORTRAIT



Des éco-délégués engagés pour l'environnement, 1er lauréat de la catégorie « Établissements scolaires »



1. Votre action « Des éco-délégués engagés pour l'environnement » a remporté le plus de voix lors du vote citoyen. Elle a remporté la 1ère place dans la catégorie « Établissements scolaires ». Expliquez-nous en quoi consiste votre

projet?

Il y a 3 ans nous avons créé un club développement durable au sein du collège. Celui-ci a pour but de sensibiliser les élèves aux objectifs du développement durable et de former les éco-citoyens de demain. Nos élèves sont devenus des éco-délégués. Ils mènent, en groupe, des projets tels : la mise en place d'un poulailler (recherche de partenaire et financement) ; la gestion des ruches du collège ; la gestion du jardin en permaculture ; le recyclage d'objets (récupération puis vente au profit du foyer socio-éducatif) ; tri des déchets et compostage ; mise en place des mangeoires à oiseaux et des hôtels à insectes ; élevage de phasmes, poissons et vers de farine ; étude « Tara Océan » (expédition scientifique étudiant la

biodiversité) ; et sortie au château de Versailles (dans le cadre de la Semaine des jardins).

2. Comment est née cette initiative et à l'origine émane-t-elle des élèves ?

Cette initiative est née sous l'impulsion de Chantal Godineau et Vincent Robert, professeurs de SVT. Tous les ans des thèmes sont proposés aux élèves, ils réalisent ensuite leurs **projets en autonomie** et font émaner leurs propres idées.





→ JUILLET-AOUT 2019

devenus des écodélégués »

« Nos élèves sont 3. Ce 1er prix vous permet d'être récompensé à hauteur 1 500 € et de bénéficier d'un court-métrage de valorisation des actions

menées : comment allez-vous mettre à profit le prix ?

Le court-métrage est une excellente vitrine pour communiquer autour de nos projets. Il sera présenté, aux professeurs et personnels de direction de l'établissement, lors d'une formation sur le développement durable. L'argent permettra de financer l'achat de matériel pour construire le poulailler et pérenniser le jardin et les ruches (achat de plantes, de matériel ...).

4. Qu'envisagez-vous pour l'avenir afin de faire perdurer ces actions voire les amplifier?

Nous allons poursuivre les projets en place l'année prochaine. La mise en place du poulailler permettra de

créer une mini-ferme, au sein du collège, avec jardin et composteurs. D'autres projets sont également à l'étude comme la fabrication de produits ménagers (savon, lessive, éponge ...).

Plus d'informations ici.





SOS P'tites Bêtes, 1er lauréat catégorie « collectifs citoyens et associations »



1. Votre projet « P'tites Bêtes » est 1er lauréat du prix « Action pour la planète! » dans la catégorie « collectif citoyens et associations ». Pouvez-vous nous expliquer brièvement votre action?

Tous nos membres ont entre 11 et 20 ans, ce qui fait de nous une junior association. Notre objectif est de sauver les reptiles amphibiens et invertébrés abandonnés ou dont les propriétaires ne peuvent s'occuper. Nous cherchons ensuite à les faire adopter.

Nous avons également l'objectif, à travers des ateliers, de présenter ces animaux, souvent mal perçus du grand public et principalement aux jeunes. C'est l'occasion de parler d'environnement et des petits gestes à appliquer.

2. Qui a eu l'idée de ce projet ? Comment a-t-il vu le jour ?

Abel Jeudon, représentant et fondateur de SOS P'tites Bêtes, a eu l'idée de créer cette association après avoir fait deux constats:

- les reptiles vivent de plus en plus en captivité et ils sont sujet aux abandons;
- -les à priori sur ces animaux sont forts et beaucoup en ont peur.





#10



→ JUILLET-AOUT 2019

3. Avec ce 1er prix, vous remportez la somme de 1 500 € sous forme de chèques cadeaux. Comment allez-vous mettre à profit cette récompense ?

Ces chèques cadeaux seront utilisés dans des animaleries pour plusieurs achats : nourriture, matériels, chauffage, lampes UV ...

4. Comment voyez-vous l'avenir de votre association?

Nous espérons sauver encore plus d'animaux et faire connaître ces espèces à plus de personnes. Ces animaux, comme tous les autres, méritent d'être aimés. Nous souhaitons également proposer des activités sur la faune française avec les différents partenariats créés : avec le CPN de notre région ou le centre de soin pour animaux sauvages de l'Essonne qui ouvre bientôt. Enfin, nous souhaitons mettre en place des formations diplômantes sur le soin animalier et la préservation environnementale.

Plus d'information ici.

« Ces animaux, comme tous les autres, méritent d'être aimés. »



PORTRAIT Pyra'Troc, la ressourcerie solidaire Le « Coup de coeur » du jury



1.Le projet « Pyra'Troc, la ressourcerie solidaire » a été désigné par les membres du jury « Coup de cœur » du prix « Action pour la planète! » 2019. En quoi consiste votre action?

Nous avons créé une ressourcerie à l'intérieur même du collège Les Pyramides, à Evry. Les élèves de Pyra'troc récupèrent les dons qu'ils trient et valorisent avant de les mettre en rayon. Nous possédons essentiellement des livres, jeux vidéos, vêtements, accessoires,... Le personnel et les élèves du collège ont accès à cette boutique et peuvent échanger des articles sur le principe du troc. L'objectif est de valoriser les objets plutôt que de les jeter.

2. Comment a germé l'idée de mettre en place cette ressourcerie ?

Ce projet est né de la volonté commune de sensibiliser les élèves sur l'impact de l'Homme sur l'environnement. Notre rencontre avec Sabine Arondelle, créatrice de la Ressourcerie Créative dans le 14ème arrondissement de Paris, nous a donné l'envie d'impliquer les élèves dans leurs modes de consommation et de leur en donner les moyens. Sabine nous a encouragés et accompagnés pour créer notre ressourcerie. Sa rencontre avec les élèves a été une révélation! Les élèves ont ainsi mieux compris les enjeux du projet qui s'est donc mis en place rapidement.







→ JUILLET-AOUT 2019

Tout a été créé et pensé par les élèves : la fabrication du mobilier et le fonctionnement de la ressourcerie.

3. Vous avez reçu le prix du « Coup de cœur » du jury, d'un prix d'une valeur de 200 € se cumulant au prix de 600 € pour votre 3ème place dans la catégorie « Établissements scolaires ». Pouvez-vous nous expliquer comment utiliserez-vous cette récompense à travers les actions menées?

Cette somme servira essentiellement à mettre en place, dans le collège et dans le quartier, des actions pour sensibiliser et proposer des alternatives à nos manières de consommer. Les élèves auront carte blanche pour organiser des évènements mettant en valeur la ressourcerie : collectes, ateliers, animations,... Enfin, nous devons également acheter du petit matériel pour organiser certains ateliers comme des machines à coudre d'occasion, afin de donner une seconde vie à des vêtements ne trouvant pas preneur.

4. Quant à l'avenir de votre projet, qu'espérez-vous en termes de développement et de continuité des actions?

Le projet est déjà une grande réussite : les élèves donne un sens; il ne s'agit pas de jouer aux marchands. Ils ont conscience de l'impact de la consommation sur l'environnement et sont

« L'objectif est de s'approprient le lieu et lui valoriser les objets plutôt que de les ieter.»

fiers de proposer des solutions pour y remédier.

La prochaine génération est déjà enthousiaste de travailler à la ressourcerie et le nombre de bénévoles est en constante augmentation.

Nous souhaitons que ce projet se pérennise, au sein du collège, et au-delà en développant des collaborations avec l'école primaire sur des projets de développement durable.

Un article du Parisien sur ce projet, ici.

ACTUALITÉS



Quoi de neuf?



La Digiferme d'Arvalis

Inaugurée en 2016, la Digiferme d'Arvalis situé à Boigneville va bientôt fêter ses 3 ans. Cette Digiferme, située dans le Parc naturel régional du Gâtinais,

français abrite la pointe de l'innovation agricole. Tous les jours, 150 ingénieurs, techniciens et assistants travaillent dans cette ferme-laboratoire pour améliorer la qualité de production des exploitations françaises tout en respectant l'environnement.

Le numérique s'est affirmé comme une technologie pouvant aider à relever les défis agricoles de demain. Les stations de météo connectées en sont le parfait exemple. Celles-ci permettent d'optimiser la qualité des productions. Les équipes de la Digiferme cherchent donc à améliorer cet outil et à sélectionner celles fournissant les informations les plus fiables et les plus pertinentes.

Dans un futur proche trois systèmes de production agricole seront soumis aux technologies numériques : l'agriculture biologique, la culture sous couvert permanent, et un dispositif dédié à la maîtrise des adventices et à l'irrigation. Le travail consiste donc à évaluer l'amélioration des performances attendues de l'évolution de l'agriculture vers le numérique. L'ambition est donc de passer des concepts théoriques aux travaux pratiques, en réalisant des essais sur plusieurs parcelles.

Plus d'informations ici ou là.







#10



→ JUILLET-AOUT 2019

Quoi de neuf?



Référendum d'initiative partagée : Aérodromes de Paris

Présent depuis la révision constitutionnelle de 2008, le référendum d'initiative partagée est prévu par l'article 11.

Des dispositions particulières encadrent cette consultation citoyenne : il est organisé à **l'initiative du Parlement**, un cinquième au moins doit voté en sa faveur, et soutenu par **10 % des électeurs**. Tout citoyen français inscrit sur la liste électorale de sa commune peut soutenir des propositions de loi référendaire. Pour cela, l'électeur doit déposer son soutien en ligne ou bien déposé son soutien auprès d'un agent de sa commune qui l'enregistrera lui-même.

Le 13 juin dernier, le Ministère de l'intérieur a ouvert la plate-forme permettant de collecter les soutiens au premier processus de référendum d'initiative partagée de l'histoire. Pour que ce projet inédit, lancé par des parlementaires de droite et de gauche, voit le jour le recueil de 4.7 millions de signatures est nécessaire.

L'objet de ce référendum potentiel qui nous intéresse particulièrement relève d'une proposition de loi affirmant le caractère de « service public national » des aérodromes de Paris afin d'en prévenir la privatisation. Ayant déjà récoltés plus de 360 000 signatures, il vous reste jusqu'au 20 mars 2020 pour soutenir ce projet. (ici)



Prix



Prix citoyen du Département 2019

Le succès de la 1^{ère} édition du « Prix citoy -en », et le soutient du Département de l'Essonne aux initiatives citoyennes, entraîne naturellement sa reconduction

pour l'année 2019. Ce prix a pour vocation de mettre en lumière l'engagement de la jeunesse essonnienne. Ainsi, tous les jeunes âgés entre 16 et 25 ans domiciliant en Essonne sont invités à déposer leur dossier de candidature au plus tard le 13 octobre prochain.

Cette seconde édition porte sur trois thèmes :

- le harcèlement scolaire ;
- la santé : un droit pour tous ;
- le **numérique** : vecteur de lien social / lutter contre la fracture numérique.

Le jury récompensera ensuite **trois lauréats par projet** lors d'une cérémonie. Ils lrecevront des **chèques cadeaux** d'une valeur de **500 à 1 000 €**. Les projets retenus seront par la suite présentés à d'autres jeunes du territoire pour donner aussi l'envie d'agir!

Retrouvez les documents à télécharger et plus d'informations sur cette page ou par mail.







#10



→ JUILLET-AOUT 2019

Publications



Livret politique départementale déchets

Le Département de l'Essonne est engagé dans les actions visant à appliquer la règlementation en vigueur en matière de tri et de valorisation des déchets. Il

agit en faveur d'un **territoire zéro déchet** ainsi que de **l'économie circulaire**.

L'objectif est donc de poursuivre et améliorer les actions engagées dans ce domaine où la marge d'évolution est encore importante. Plusieurs axes forts sont ciblés : contribuer à la prévention des déchets, s'engager vers la réduction de ces derniers, renforcer la dynamique de réemploi, et améliorer le recyclage.

Après le guide de la gestion des déchets dans les collèges, le Département de l'Essonne propose **un livret** pour expliquer la **nouvelle politique départementale en faveur d'un territoire zéro déchet et de l'économie circulaire.** Parmi les axes forts, il s'agit d'intégrer une démarche responsable par le réemploi, la collecte des bio-déchets, la lutte contre les dépôts sauvages, l' optimisation des déchets ...; encourager les initiatives en sensibilisant le grand public, en fédérant, en soutenant ..., et en contribuant à travers des aides à la résorption des dépôts sauvages, en fonctionnement et en investissement ...



Plus d'informations <u>par mail</u> auprès de Marion Pineau.

Veille



Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Plus de 650 Réserves de biosphère dans le monde sont des territoires d'expérimentation du développement

durable, d'échange de connaissances, d'éducation, de formation et de prise de décision participative. Ces territoires sont les outils du **programme Man and Biosphere** (MAB) de l'**UNESCO** ('Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) dont la mission est de réduire la **perte de biodiversité par des approches écologiques, sociales et économiques.**

Désignée en 1998 par l'UNESCO, la <u>Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais</u>, $10^{\text{ème}}$ de 14 réserves de biosphère françaises, est située dans le sud francilien à cheval sur l'Essonne et la Seine-et-Marne. Ce territoire périurbain concentre de forts enjeux de biodiversité dans des écosystèmes très variés incluant des espaces naturels sensibles, des sites Natura 2000 et plusieurs forêts, dont celle de Fontainebleau.

A travers son programme d'action, l'Association de la biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, qui compte, parmi ses





administrateurs des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, agit sur son territoire pour conserver la biodiversité naturelle et culturelle et promouvoir un développement social et économique respectueux de l'environnement.

Vous pouvez découvrir tout le programme d'activités et les actions de la **Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais** sur <u>leur site</u>.







#10



→ JUILLET-AOUT 2019





Archi Possible fête ses 2 ans



Nous vous présentions en décembre dernier <u>l'association Archi Possible</u>, 1^{er} lauréat du PID 2018. Pour rappel, cette association a pour objectif de promouvoir et développer le fait maison dans le secteur de l'habitat. Elle met ainsi en

contact des particuliers (avec peu de moyen ou désireux de fabriquer par eux-mêmes leur maison) avec d'autres particuliers, ayant des connaissances précises, ou avec des entreprises respectueuses des valeurs du développement durable : économie circulaire, réutilisation,...

Archi Possible vient de fêter ses deux ans, le **10 juillet** dernier. À cette occasion, l'association développe une nouvelle offre via un accompagnement personnalisé pour des projets de travaux de rénovation. Elle propose de participer au « <u>Super stage : 4 samedis pour booster vos projets</u> » entre septembre et décembre prochains. Pour recevoir le programme détaillé, rendez-vous <u>ici</u>.

Plus d'informations sur la programmation d'Archi Possible sur leur site.











Retour



Journée « The Nature of Cities »

La conception écologique et l'intégration de la nature sont essentielles pour des villes plus justes, vivables, résilientes et durables. C'est pourquoi, le Département

de l'Essonne a souhaité s'inscrire dans le cadre du 1^{er} Sommet du réseau international « The Nature of Cities » qui a eu lieu du 4 au 7 juin dernier, à Paris.

À cette occasion, le Département de l'Essonne a organisé une **journée d'échanges le 7 juin**. Lors de cette journée, des ateliers sur l'importance des espaces naturels en milieu urbain ont été organisés autour de la résilience des territoires. L'après-midi a permis à l'auditoire international de bénéficier d'une visite guidée du **Domaine départemental de Montauger** et des marais de l'Essonne.

Cette démarche s'inscrit dans l'action n°1 de la Feuille de route de l'Essonne pour le développement durable : les Marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine, un espace naturel exemplaire.







